





# Actualité

## Agenda 2007

### La vie de l'UNAT Franche-Comté

### "La mise en lumière de l'ensemble des adhérents"

#### > Un nouveau site internet interactif

Depuis Juillet 2007, l'UNAT Franche-Comté possède un site internet dédié à l'ensemble de ses adhérents en région et des informations pratiques sur la vie du réseau et ses partenaires. Cet outil se veut à la fois **promotionnel** et **institutionnel** car il s'adresse aux internautes recherchant une destination de vacances en Franche-Comté et aux adhérents, partenaires et professionnels du tourisme qui souhaitent avoir des informations relatives au tourisme associatif à vocation sociale.

Il a été réalisé par le concours financier de ses adhérents et de la délégation nationale de l'UNAT, en collaboration technique avec l'agence de communication Appiacom, basée à Paris. Cette initiative a été adoptée par 7 UNAT régionales en France.

Dans le principe de fonctionnement du site, la chargée de mission de l'UNAT Franche-Comté, Muriel Le Moine, actualise les informations dédiées à chaque équipement touristique en relation directe avec l'UNAT à Paris pour présenter une **offre touristique exhaustive**. Un moteur de recherche accompagne l'internaute dans sa recherche d'établissements classés par type d'hébergement, nom d'association, département et site (ville, campagne, moyenne montagne et montagne).

Cet outil de communication privilégie également l'**interactivité** ; une carte cliquable facilite la localisation des équipements et un zoom sur des hébergements est présenté en page d'accueil ainsi que des offres promotionnelles. Les actualités et activités du réseau sont régulièrement mises à jour. Les adhérents sont invités à faire connaître ces offres en contactant le bureau de l'UNAT Franche-Comté.

#### > Expertise sur notre secteur d'activité

Dans le cadre de ses compétences, l'UNAT Franche-Comté a été chargée de mener une **expertise sur le parc d'hébergement collectif en Franche-Comté et sur le massif jurassien**. En effet, ces structures d'accueil, à caractère associatif, constituent une part très importante du parc d'hébergement. Elles ont un effet notable sur l'économie territoriale et sont souvent à la base de l'organisation locale de l'offre de loisirs (sports, nature, découverte...). Cette offre collective est ancienne et ne correspond plus au niveau de services et de confort attendu par les clientèles. Un certain nombre de ces établissements ont entrepris des travaux de requalification mais l'ensemble du parc n'est pas encore rénové.

S'agissant plus particulièrement des établissements spécialisés dans l'accueil de séjours d'enfants et de jeunes, la fermeture de certains établissements, inéluctable si rien n'est fait, se traduirait par la présence de friches et par des difficultés pour les prestataires de loisirs, dont la clientèle est en grande partie hébergée dans ces centres. C'est à la fois **l'image du territoire, la capacité d'accueil, le rôle social assuré par ces structures et le tissu économique** qui seraient touchés. C'est pourquoi, conscients de ces enjeux, les partenaires de la convention interrégionale de massif du Jura ont souhaité que soit réalisé par l'UNAT Franche-Comté un inventaire de l'ensemble des structures pour avoir une vue globale et déterminer un programme de requalification pour les établissements qui correspondront aux critères fixés entre les différents partenaires (confort, équipements, économies d'énergie, intégration paysagère, adhésion à des réseaux de commercialisation nationaux, ...).

- >> **23 Novembre 2007**  
1er groupe de travail des adhérents de l'UNAT Franche-Comté
- >> **27 Novembre 2007**  
Réunion de préparation du salon MAP au Comité Régional du Tourisme
- >> **Janvier 2008**  
Comité de pilotage de l'Etude



www.unat-franche-comte.asso.fr

#### > Notre programme d'actions prévisionnel 2008

Le 3 Octobre dernier s'est réuni le Conseil d'administration de l'UNAT Franche-Comté afin de mettre en place son programme prévisionnel d'actions 2008. Trois points essentiels à l'activité de l'association régionale ont été retenus : **la structuration et l'animation du réseau, la promotion du tourisme social associatif et l'étude et observation du secteur dont l'aide à la pierre**. Ces orientations se traduisent par une veille touristique réalisée auprès de l'ensemble des adhérents (démarche qualité, règlementations, emploi, formations...), la promotion de l'offre touristique associative sous différentes formes (salons, site internet, éditions...), une étude exhaustive lancée auprès de tous les équipements collectifs associatifs et une aide à la labellisation tourisme et handicap. Ce programme sera très certainement complété par d'autres thématiques en réflexion telles que le dispositif 1er départ en vacances.



**Om sur...**

## La Loi de Février 2005 sur les Etablissements Recevant du Public (ERP)



### > Champ d'application de la Loi Février 2005

Les dispositions de l'arrêté et décret sur l'accès des Etablissements Recevant du Public (ERP) stipulent entre autre : un **diagnostic obligatoire** pour tous les ERP de 1ère et 4ème catégorie pour le **31 Décembre 2010** ainsi qu'une **mise en conformité des locaux** pour le **31 Décembre 2015**. Cela signifie qu'un nombre particulièrement important d'établissements devront mettre en conformité leurs locaux pour rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Cette loi concerne bien évidemment les équipements collectifs associatifs touristiques de notre réseau. Elle implique un objectif d'accessibilité aux handicapés, à caractère obligatoire, pour toute demande de travaux ou de permis de construire à partir du 1er janvier 2007. *Arrêtés et décrets visibles sur le site de l'Association Tourisme et Handicap (<http://www.tourisme-handicaps.org/>), rubrique " actualités ".*

### > Quelques informations techniques

Cette accessibilité concerne tous les handicaps : moteur, sensoriel et mental. Les seules normes quantitatives sont celles du handicap moteur : 1 chambre adaptée pour moins de 20 chambres au total, 2 chambres de 21 à 50 chambres et 1 chambre par tranche de 50. Toutes les prestations prévues par l'établissement doivent être accessibles : piscine, animations enfants, toutes les activités annoncées dans le programme du centre ! Des dérogations sont possibles (accordées par le préfet de département) à partir de 3 critères : structure du bâtiment rendant impossible ces aménagements, sites classés et disproportion entre le coût des travaux et le résultat final. A partir de 2007, une collectivité publique ne peut accorder de subventions que si l'audit d'accessibilité a été réalisé et ses préconisations prises en compte.

### > L'expertise

La présence d'architectes est " quasi " indispensable lors du diagnostic qui fera un état des lieux et donnera une évaluation du coût estimé de mises aux normes. Toutefois, il peut s'agir de l'architecte du site ou d'un spécialiste, en capacité à effectuer les chiffrages. Il est extrêmement difficile d'évaluer le coût d'un audit tant les paramètres sont variables. Mais il pourrait s'agir d'un montant oscillant entre 750 euros et 3 000 euros HT. Il paraît évident que les tarifs augmenteront sérieusement en 2009 et 2010. Toutefois, ils pourraient fortement diminuer en cas de " groupe " de diagnostics dans une même région.

### > Les enjeux

Se pose alors le problème du **financement des diagnostics** avec un renchérissement évident des tarifs à l'approche de l'échéance de 2010 et le coût des travaux de mise en conformité. Certains aménagements peuvent être à la fois compliqués et coûteux lorsque les centres sont " éclatés ", acheminés sur un terrain accidenté (en milieu montagnard) ou sur des sites classés... La situation peut parfois être complexe pour les centres propriété des collectivités territoriales où se pose la question de la responsabilité du diagnostic et du financement des aménagements.

### > Les réflexions de l'UNAT : propositions d'intervention

Pour le moment, l'UNAT en est à un stade de réflexion. La question se pose sur un rôle limité à de l'information vis-à-vis de ses adhérents ou de partenariat avec plusieurs cabinets spécialisés sur ce type d'expertise avec des tarifs pouvant être négociés. Dans le même temps, elle recherche des financements pour les audits et les travaux avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), le ministère de la santé et le Crédit Coopératif pour des prêts à taux réduits.

### > 2 villages vacances labellisés Tourisme et handicaps

Les labels du handicap moteur et mental ont été attribués à 2 villages vacances : **Les Crozats - Relaisoleil à Uxelles et Azureva Métabief**. Ces établissements sont les 1ers de notre réseau en Franche-Comté à posséder ce critère de qualité qui leur permet maintenant de remplir les meilleures conditions pour accueillir les personnes à mobilité réduite, en bénéficiant d'une promotion nationale de "Maison de la France".

### > Espace Mont d'Or fête ses 30 ans

L'association Espace Mont d'Or vient de fêter ses 30 ans d'existence en mettant l'accent sur une de ses grandes préoccupations : **le tourisme durable**. Ce fut l'occasion de présenter les différentes activités et marques de l'association telles que l'organisation de vacances adaptées, séjours sportifs et culturels à l'étranger, puis les équipements touristiques présents dans le Haut Doubs (centres de vacances, matériels sportifs, pour personnes à mobilité réduite...). Des conférences et débats ont alimenté la réflexion sur notre avenir dans la pratique des activités touristiques en moyenne montagne. Espace Mont d'Or [www.espacemontdor.com](http://www.espacemontdor.com) - 2, rue de la Poudrière - 25370 LONGEVILLES MONT D'OR

### > " Pays nature ", primé au forum de l'innovation touristique par la MACIF

Lorsqu'un établissement touristique devient un acteur incontournable de la politique de développement local, cela mérite des encouragements. C'est ce qu'a montré la **fondation MACIF** en décernant un prix spécial Jury à " Pays Nature " lors du **concours " Economie sociale, développement durable et innovation "**. En effet, la création de 20 postes d'insertion a permis d'assurer en partie l'offre d'hébergement et de restauration sur le Haut Doubs pour une clientèle touristique traditionnelle, les classes vertes, classes de neige, les familles et groupes d'amis en gîte. Mais pour pouvoir pérenniser ces emplois et insérer ces jeunes, l'établissement a du diversifier ses activités : animation locale, repas à domicile pour les personnes âgées du village, évènementiel sportif, location d'un magasin de ski, damage des pistes, animation du tremplin international de saut à ski... Bravo à " Pays Nature " pour ces initiatives qui lui ont permis de bénéficier d'un mécénat de compétence de la part de la fondation MACIF.

Pays nature - [www.paysnature@wanadoo.fr](mailto:www.paysnature@wanadoo.fr)  
2, 10 Grande Rue - 25240 Chaux Neuve

### > " La Roche du Trésor ", lauréat au forum de l'innovation pour les rendez- vous de l'UNAT

Au cours du **forum de l'innovation**, organisé lors des **Rendez-vous de l'UNAT** en septembre dernier au Croisic, en Pays de la Loire, le centre de vacances de " La Roche du Trésor - Ethic Etap ", s'est vu décerner le 3ème prix pour la création d'un réseau chaleur bois énergie. Cette initiative locale permet de desservir le centre d'accueil, des bâtiments communaux, des logements sociaux, du locatif privé et des maisons individuelles. Ce projet a été primé par le jury du 3ème forum de l'innovation 2007 avec le soutien financier de la MAIF, parmi 16 dossiers de candidature envoyés en France. Nous félicitons notre adhérent pour cette démarche exemplaire !

La Roche du Trésor - [www.rochedutresor.com](http://www.rochedutresor.com)  
1, rue du Pré - 25510 Pierrefontaine-les-Varans



## Coordonnées



## Information réseau

### > Les plans de rénovation en région

Le service de coordination des régions à l'UNAT a mené une étude l'été dernier sur le recensement des dispositifs d'aide à la pierre mis en place par les régions. Ce travail pourrait servir de support d'argumentation auprès des élus locaux, et notamment s'avérer utile pour la mise en place des nouveaux schémas de développement touristique régionaux et départementaux. Nous rappelons que certaines études, comme celle menée par l'UNAT Franche-Comté, ont pour objectif d'aider les investisseurs publics à déterminer un programme de requalification pour les établissements qui correspondraient aux critères fixés entre les différents partenaires (confort, équipements, économies d'énergie, intégration paysagère, adhésion à des réseaux de commercialisation nationaux, ...). UNAT - [www.unat.asso.fr](http://www.unat.asso.fr)

8, rue César Franck - 75015 Paris

### > Projet de convention avec l'Association des Régions de France (ARF)

Une convention est en cours de définition entre l'UNAT et l'Association des Régions de France. L'objectif est de signer une déclaration devant les élus des Régions. Elle déboucherait sur un partenariat et une convention d'objectifs sur le soutien du réseau, l'aide à la rénovation du patrimoine (critères, méthodologie...), l'aide aux départs des habitants de la région, la coopération décentralisée, la valorisation de l'offre et les relations entre les régions émettrices / réceptrices.

### > Départ de notre coordinatrice des régions à l'UNAT

Nous saluons à présent Magali Bonnin, responsable de la coordination des UNAT régionales, qui quittera son poste le 30 Novembre prochain et sera évidemment remplacée, pour voguer en solitaire vers d'autres horizons. Nous la remercions pour son dévouement et sa disponibilité accordée auprès de tous les adhérents. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa nouvelle vie professionnelle..

## UNAT FRANCHE-COMTÉ

11 route de Gray

25000 BESANCON

Tél. : 03 81 81 62 68

Fax : 03 81 81 78 08

Mail : [franche-comte@unat.asso.fr](mailto:franche-comte@unat.asso.fr)

Site : [www.unat.asso.fr](http://www.unat.asso.fr)

### PRÉSIDENTE

Véronique Lorenzelli

### CHARGÉE DE MISSION

Muriel Le Moine



**UNAT**  
Franche-Comté